

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 novembre 2013.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12 et 13 novembre 2013**

**2013 DU 314** - Dénomination d'une voie "esplanade du Capitaine Henri Pierret" (15<sup>e</sup>).

**Mme Anne HIDALGO, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "esplanade du Capitaine Henri Pierret" à l'esplanade plantée située devant la caserne Violet des Sapeurs-pompiers, à Paris (15<sup>e</sup>) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 15<sup>e</sup> arrondissement, en date du 4 novembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination " esplanade du Capitaine Henri Pierret " est attribuée à l'esplanade plantée située au droit du 6, place Violet (15<sup>e</sup>).